



**SAINT
BASILE**

RAPPORT DU MAIRE 2024

Le 25 juin 2025

Contexte

Conformément à l'article 105.2.2 de la loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 ainsi que des projets réalisés en cours d'année.

Je traiterai des états financiers, du rapport des auditeurs ainsi que du programme triennal d'immobilisations 2024 à 2026. Je terminerai avec quelques indications préliminaires sur l'exercice en cours.

Principales méthodes comptables

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice, c'est-à-dire que les revenus, les charges, les actifs et les passifs sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils ont lieu.

Les charges quant à elles comprennent le coût des biens consommés/utilisés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel des immobilisations.

Rapport financier 2024

Le rapport financier consolidé de la Ville de Saint-Basile pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 a été audité par la firme Mallette, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, et a été déposé à la séance régulière du conseil le 14 avril 2025. Le rapport de l'auditeur mentionne que les états financiers consolidés donnent, à tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives.

Le surplus de l'année courante s'élève à 1 146 888 \$. Afin d'assurer une gestion responsable et équilibrée de ces fonds, nous avons attribué 400 000 \$ au fonds de roulement, tandis que 525 000 \$ sont consacrés aux activités de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2025. Grâce à ces décisions stratégiques, notre surplus retrouve un niveau habituel, garantissant la stabilité financière de notre collectivité.

Les tableaux suivants démontrent les calculs des comparatifs entre les années.

SOMMAIRE FINANCIER	ADMINISTRATION MUNICIPALE 2023	ADMINISTRATION MUNICIPALE 2024
Revenu de fonctionnement	7 455 161 \$	13 903 316
Charges	6 681 488 \$	6 900 263 \$
Excédent (Déficit) de l'exercice	773 673 \$	7 003 053 \$
Revenu d'investissement	(1 214 054 \$)	(7 162 207 \$)
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	1 430 806 \$	1 389 258 \$
Cession nette des immobilisations	0 \$	0\$
Propriétés destinées à la revente	207 136 \$	134 809 \$
Remboursement de la dette à long terme	(529 221 \$)	(397 084\$)
Affectations		
Dépenses d'investissement au comptant	(744 509 \$)	(100 702)
Appropriation d'excédent non affecté	0\$	0\$
Appropriation d'excédent de fonctionnement affecté	407 997 \$	217 917 \$
Versement à des réserves financières, fonds réservés	0\$	0\$
<u>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</u>	<u>331 828 \$</u>	<u>1 146 888 \$</u>

Le tableau ci-dessous compare les données de 2023 et 2024.

COMPARATIF DES DONNÉES FINANCIÈRES	2023	2024
Dette à long terme :	9 590 649 \$	13 232 214 \$
Ville de Saint-Basile	6 585 318 \$	9 289 432 \$
Ville- Part diverses subventions	1 728 289 \$	2 822 023 \$
Secteur Aqueduc	714 739 \$	654 471 \$
Secteur Égout	82 054 \$	62 550 \$
Secteur Chemin de la Station	78 300 \$	74 900 \$
Quote-part RRGMRP	401 949 \$	328 838 \$
Excédent de l'exercice :	331 828 \$	1 146 888 \$
Excédent de fonctionnement non affecté :	814 840 \$	1 461 150 \$
Excédent de fonctionnement affecté :		
Développement résidentiel	493 494 \$	493 494 \$
Secteur Aqueduc	197 312 \$	181 496 \$
Secteur Égout	113 977 \$	110 977 \$
Budget exercice suivant- Fonctionnement	200 525 \$	277 399 \$
Budget exercice suivant- Investissement	81 351 \$	249 426 \$
Règlement 02-2020	22 344 \$	22 344 \$
Règlement 02-2021	9 458 \$	9 458 \$
Élections	15 000 \$	22 500 \$

RÉSERVE FINANCIÈRE ET FONDS RÉSERVÉS	2023	2024
Fonds de roulement	199 458 \$	171 971 \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	209 217 \$	163 744 \$

Le tableau ci-dessous présente les sommes des principaux investissements réalisés en 2024 comparativement à celles de 2023 :

Analyse des investissements

Investissements	2023	2024
Eau potable	81 260 \$	348 710 \$
Eaux usées	108 254 \$	132 516 \$
Chemin, rues, routes et trottoirs	1 124 895 \$	110 620 \$
Autres infrastructures *	104 976 \$	17 867 \$
Bâtiments	(1 476 \$)	2 355 764 \$
Véhicule	52 709 \$	57 958 \$
Ameublement, équipements de bureau	390 \$	200 \$
Machinerie et outillage	109 971 \$	137 861 \$
Terrains	(321) \$	(513) \$
En cours de réalisation	1 313 149 \$	6 254 963 \$
<u>Total des coûts d'investissement</u>	<u>2 893 807 \$</u>	<u>9 415 946 \$</u>
<u>Total des subventions reçues</u>	<u>1 214 054 \$</u>	<u>7 152 207</u>

* Correspond au montant de la RRGMRP.

Parmi les réalisations, on y retrouve les projets suivants :

- ◆ Réaménagement de la caserne et de l'Hôtel de Ville – (Subvention plus de 70% PRACIM)
- ◆ Conception et aménagement d'un parc destiné aux aînés dans l'îlot loisirs – En cours (Subvention PRIMADA à 100%)
- ◆ Consultation et élaboration d'une politique et d'un plan d'action en faveur des familles et des aînés
- ◆ Achat de mobiliers urbains (aménagement près de l'église, côte du centre nature)
- ◆ Révision de la sécurité routière
- ◆ Conversion éclairage au DEL bâtiments municipaux (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Télémétrie source Saint-Joseph (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Travaux de balancement hydraulique (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Construction d'un cabanon station de pompage d'égout (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Génératrice au centre communautaire Ernest-J. Papillon (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Amélioration énergétique des édifices municipaux (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Réfection du toit et ventilation de l'usine de traitement des eaux usées (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Gravelage des rues (Subvention TECQ à 100%)
- ◆ Installation et mise en service d'une chambre de vanne de réduction de pression devant le 230 boulevard du Centenaire afin de pouvoir augmenter la pression du secteur nord (nouveau développement) (Subvention TECQ à 100%)

Projection de l'exercice en cours

L'année financière 2025 demeure équilibrée jusqu'à présent. Plusieurs projets et immobilisations inscrits sur le Plan triennal d'immobilisations (PTI) sont à différentes étapes : certains déjà terminés, d'autres en réalisation, et plusieurs en phase de conception avec une mise en œuvre prévue à court et moyen terme.

Voici les principaux:

- ◆ Mise aux normes de l'aqueduc Sainte-Anne – En cours (PRIMEAU 2023 volet 1.1 confirmé et programme TECQ) (100% de subventions prévues)
- ◆ Conception et aménagement d'un parc destiné aux aînés dans l'îlot loisirs – En cours (Subvention PRIMADA à 100%)
- ◆ Construction d'un préau – (Subvention PAFIRSPA)
- ◆ Agrandissement du Centre Ernest-J.-Papillon – (Subvention PAFIRS)
- ◆ Relocalisation du terrain de balle à proximité du Centre Nature – en cours de conception (Subventions PAFIRS et FADM)
- ◆ Études réfection du rang Saint-Jacques
- ◆ Achat d'une unité d'urgence et aménagement
- ◆ Poursuite de la collaboration avec le MTQ pour les futurs travaux de réfection du boulevard du Centenaire actuellement prévus en 2028
- ◆ Projet Jeunesse – Aménagement d'un skate parc pour l'été 2025
- ◆ Modernisation de la bibliothèque et du comptoir partage
- ◆ Conception d'un parc à chiens pour un espace adapté et sécuritaire
- ◆ Acquisition d'un broyeur à branches
- ◆ Sablage et peinture des bornes-fontaines

Conclusion

À la lecture du présent rapport, vous constaterez que notre ville continue de progresser avec ambition et détermination. Grâce à une gestion rigoureuse et une utilisation stratégique des programmes de subvention, nous avons pu améliorer et bonifier nos infrastructures tout en respectant un cadre budgétaire restreint. Chaque projet que nous réalisons repose sur une planification minutieuse et une volonté de répondre aux besoins. Qu'il s'agisse d'améliorer nos équipements, de développer de nouveaux espaces ou de renforcer nos services, nous veillons à optimiser chaque ressource pour en maximiser les retombées. Notre administration s'appuie sur une vision à long terme, cherchant à maximiser chaque opportunité tout en assurant une gestion responsable des ressources. Grâce à cette approche, nous pouvons bâtir un avenir durable et offrir aux citoyens des services adaptés à leurs besoins.

Guillaume Vézina, maire

Ville de Saint-Basile

Rapport lu et déposé à la séance ajournée du 25 juin 2025

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile était composé en 2024 de :

Siège #1 : Monsieur Martial Leclerc

Siège #2 : Madame Lise Julien

Siège #3 : Monsieur Bertrand Thibaudeau

Siège #4 : Monsieur Mathias Piché

Siège #5 : Monsieur Denys Leclerc

Siège #6 : Madame Karina Bélanger